

Sous-section 2.—Éducation supérieure.

Anciennement les statistiques des universités et collèges paraissent dans deux catégories de tableaux, alors que dans la présente édition de l'Annuaire elles forment une seule série qui comprend toutes les institutions du Dominion où se donnent des cours dont l'équivalent minimum est le programme des deux ans qui suivent l'immatriculation. Sous chaque université figurent les collèges y affiliés, sauf où ces derniers sont situés dans une province différente. Le nom de chaque institution est donné dans la langue d'enseignement respective, donc soit en anglais, soit en français. Le premier tableau donne le contrôle sous lequel se trouve chaque université et collège. Avec le second tableau, où figurent les études qu'offre chaque institution, il permet au lecteur de se faire une idée relativement complète du domaine de l'instruction supérieure au Canada.

Étudiants de degré universitaire.—Les inscriptions globales des étudiants se chiffrent par 73,515, dont 37,400 de degré universitaire (étudiants des cours pour lesquels l'immatriculation est requise), tous, sauf 4,319, fréquentant les cours réguliers complets. Le total se répartit sur 152 universités et collèges. Des 33,081 qui ont suivi au complet les cours réguliers, 23,383 hommes et 8,494 femmes sont des sous-gradués, et 941 hommes et 263 femmes des gradués, c'est-à-dire qu'ils poursuivent leurs études dans une faculté en vue d'y obtenir un degré supérieur au degré de bachelier qu'ils ont déjà. Un bon nombre de ceux classifiés comme sous-gradués possèdent des degrés, mais non pour le sujet qui les intéresse pendant la session dont il s'agit ici.

Plus de la moitié de tous les étudiants, soit 17,227, suivent les cours des arts et sciences, appelés cours académiques, qui sont différents des cours dits professionnels. Voici comment se répartissent les inscriptions: première année, 34 p.c.; deuxième, 28 p.c.; troisième, 19 p.c. et quatrième, 18 p.c. La raison pour laquelle les deux premières accusent une proportion si élevée est qu'une ou deux années en arts sont requises pour l'admission à bon nombre de cours dits professionnels. Voici le nombre des autres inscriptions: génie civil et sciences appliquées, 3,115; médecine, 2,846; théologie, 1,704; agriculture, 1,017; commerce et comptabilité, 970; droit, 874; sciences ménagères, 807; pédagogie, 753; hygiène et soins aux malades, 640; pharmacie, 601; art dentaire, 410; musique, 331; sylviculture, 146; médecine vétérinaire, 124; architecture, 119, etc.

Comme l'indiquent les chiffres au tableau 11, 3,251 diplômes de bachelier ont été décernés à des hommes et 1,263 à des femmes, et 494 autres diplômes à des hommes et 712 à des femmes. Quelques-uns de ceux-ci se rapportent à la complétion de cours similaires à ceux du baccalauréat. Si on les ajoute à ces derniers, déduction faite de tout double emploi qui pourrait se produire où la même personne reçoit un deuxième diplôme de bachelier, il y a tous les ans 3,500 hommes et 1,300 femmes qui graduent des universités avec leur baccalauréat, ou avec un diplôme supérieur à celui-ci. Environ 12 p.c. de hommes et 7 p.c. des femmes continuent leurs études, soit dans les cours de post-gradués du Canada, soit dans des institutions américaines ou d'outre-mer. Les degrés décernés aux gradués comprennent 397 degrés de maître, ou licences, décernés à des hommes et 86 à des femmes, le terme "licencié" ayant cours aux universités Laval, de Montréal et d'Ottawa; il équivaut à celui de "maître" ailleurs au Canada. Le doctorat a été accordé à 57 hommes et 7 femmes, et le titre de docteur "honoris causa" à 108 hommes et 1 femme.